



ENTRETIEN ► MICHEL LEFEIVRE

ŒUVRER POUR UN MEILLEUR SERVICE PUBLIC DE LA CULTURE

Président du syndicat depuis cinq ans, Michel Lefeivre, directeur du Centre des Bords de Marne au Perreux, met en lumière l'activité des scènes publiques à travers des données agrégées afin d'améliorer la concertation et la construction des politiques culturelles.



Michel Lefeivre

Quelles sont ces scènes publiques permanentes que le syndicat représente ?

Michel Lefeivre : Elles constituent un réseau très important de plus de 2000 structures réparties sur l'ensemble du territoire, y compris ultra-marins. Ces scènes à l'activité artistique pérenne ne sont pas labellisées par l'État, et sont principalement financées par les villes, agglomérations ou autres collectivités territoriales, et conventionnées par les Départements, les Régions, ou l'État. Elles sont donc "hors institution" : ne sont donc pas concernés les Centres Dramatiques Nationaux, les Scènes nationales et autres structures directement sous la tutelle du ministère de la Culture. De façon étonnante, alors qu'elles sont un acteur primordial du paysage culturel, les scènes publiques n'ont pas la visibilité attendue. C'est donc par souci de mettre en lumière ce qui est accompli, sans esprit de concurrence – car nous travaillons en parfaite intelligence avec divers réseaux institutionnels –, que nous avons souhaité réaliser des études fondées sur des données agrégées éclairant l'activité des scènes publiques. Après vingt ans d'existence de notre syndicat, il fallait remédier à cette absence d'observation !

Est-ce la première étude de cette envergure ?

M. L. : Les études existantes, de très bonne qualité, sont partielles et concernent par exemple une activité ou un territoire donnés. Par ailleurs, si l'État audite et connaît très bien les structures

qu'il finance majoritairement, ce n'est pas le cas des entités non institutionnelles. Il était grand temps, pour avoir une connaissance fine du réseau, d'établir une mesure globale que nous avons articulée autour de cinq questions – identité des scènes, activités développées, emploi artistique et culturel, informations financières, évolutions et enjeux. Nous avons lancé deux études. Une étude sur le territoire national, commandée à Bénédicte Dumeige Conseil, et une autre sur le territoire francilien en collaboration avec Arcadi Ile-de-France, commandée à l'association Opale.

“IL EST FONDAMENTAL QUE LES POUVOIRS PUBLICS PRENNENT EN COMPTE LE RÉSEAU LE PLUS DENSE DE FRANCE DANS LA CONSTRUCTION DES POLITIQUES CULTURELLES.”

MICHEL LEFEIVRE

Selon quelle méthodologie ?

M. L. : Pour l'étude nationale, nous avons sollicité nos adhérents et reçu un peu plus de 50% de retours (104 sur 220 adhérents), issus de tout le territoire, y compris l'outremer. Selon la démarche habituelle, les données ont été projetées en restant prudents et choisissant la fourchette basse. Nous arrivons à quelque 20 millions de spectateurs pour 125 000 représentations ! L'enquête menée avec Arcadi a utilisé une base de données différentes, qui regroupe les bilans officiels financiers, moraux, et les cahiers des charges. Finalement, les chiffres se recourent totalement malgré ces différences.

Quelle est la finalité de ces études ?

M. L. : Elles permettent de se fonder sur un outil statistique fiable pour établir des diagnostics partagés et nourrir la concertation entre



pouvoirs publics, services administratifs, opérateurs culturels et professionnels. Nous ne défendons pas une politique du chiffre, nous souhaitons simplement, et d'autant plus lorsque les budgets sont à la baisse, que les choix des élus soient éclairés par une connaissance des réalités de terrain. Il peut s'agir par exemple de promouvoir la danse à tel endroit, ou alors de transformer tel autre en pôle marionnette... Il est fondamental que les pouvoirs publics prennent en compte le réseau le plus dense de France dans la construction des politiques culturelles. Nous pensons que de telles données sont un atout, surtout au moment où les territoires se restructurent, avec de nouvelles régions, des agglomérations qui grossissent, etc. La loi Liberté de création, architecture et patrimoine qui sera examinée à l'automne au Parlement appuie cette demande d'outils sûrs. Nos études sont un point de départ, pour peut-être aboutir avec les pouvoirs publics à la mise en place d'un véritable observatoire.

Que révèlent ces études sur l'activité des scènes publiques?

M. L. : Ces scènes, appelées parfois par défaut théâtres de ville, sont des scènes pluridisciplinaires, dont beaucoup – comme le Centre des Bords de Marne que je dirige – sont très bien équipées. Les chiffres révèlent que ce sont non seulement des lieux de diffusion, mais aussi de création, et notamment pour les jeunes artistes. Les scènes publiques mettent en œuvre un théâtre de proximité fortifié par un travail régulier d'action culturelle auprès des scolaires, associations, conservatoires... Ce travail est un peu dans notre ADN. Et les œuvres et les artistes circulent : nous faisons du local sans localisme ! Parmi nos adhérents, les scènes conventionnées, plutôt nombreuses, proposent des programmations spécifiques (théâtre gestuel, jazz, baroque...) souvent soutenues par l'Etat.

Comment travaillez-vous avec les élus?

M. L. : Nous sommes dans un dialogue étroit avec les élus. Suite à un long travail, nous avons signé en 2013 la "Charte des missions artistiques et territoriales des Scènes publiques (hors label)", avec la FNCC et France Festivals, et nous sommes en train de créer et affiner un avenant à cette charte à propos de l'emploi artistique. Avec 20 000 emplois permanents, nous sommes un employeur très important. Dans cette charte, nous précônisons des outils tels que des comités de suivi pour faciliter le dialogue entre professionnels et élus. Il est très brutal d'apprendre sur un coup de téléphone une baisse de subventions, alors qu'un dialogue peut permettre d'ajuster ou de réorienter les choix. C'est pourquoi nous voulons renforcer les délégations du syndicat dans toutes les régions. Les délégués sont des référents pour les adhérents, et nous espérons bien augmenter fortement les adhésions. Notre marge de progression est considérable !

Propos recueillis par Agnès Santi